

Eté 2018 pour les enfants de 9 à 17 ans

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Taille : Poids : Pointure :

Repas sans porc Repas sans viande

Numéro allocataire et CAF d'origine :

OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

SEMAINE(S) RETENUE(S) * :

- Semaine 1 : du lundi 9 juillet au vendredi 13 juillet 2018 (séjour de 3 jours à Salavas)**
- Semaine 2 : du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet 2018 (séjour de 3 jours à Salavas)**
- Semaine 3 : du lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet 2018 (séjour de 3 jours à Autrans)**
- Semaine 4 : du lundi 30 juillet au vendredi 03 août 2018 (séjour de 3 jours à Autrans)**
- Semaine 5 : du lundi 27 août au vendredi 31 août 2018 (séjour de 5 jours à la mer à La Londe les Maures)**

* Cochez la ou les semaines retenues

Je soussigné (e), autorise mon fils , ma fille
à participer aux activités pendant les vacances d'été 2018.

A, le2018.

Signature des parent(s),



Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour toute l'année scolaire (septembre à août inclus) à condition qu'il n'y ait aucune modification pendant la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignement de l'enfant,
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive,
- Une attestation d'aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, signée par un maitre-nageur.
- Le bulletin d'inscription activités pour les enfants s'inscrivant à la semaine 2
- Le règlement intérieur,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**,
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

**A retourner obligatoirement au Service Sport Jeunesse à l'espace Mialan 45 rue de la République
avant le 5 juillet 2018 pour le mois de juillet, avant le 2 août pour le mois d'août**

TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

Pour les familles extérieures à Saint-Péray, inscriptions à partir du 11 juin 2018

ATTENTION PLACES LIMITEES

ATTESTATION DE SORTIR SEUL

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant (père, mère, tuteur*).....autorise

mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances d'été 2018.

Signature du responsable légal de l'enfant

* rayer les mentions inutiles

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission.

Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée.

Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du **Haut Vivarais**

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),

A REMPLIR POUR LES ENFANTS INSCRITS EN SEMAINE 2



BULLETIN D'INSCRIPTION ACTIVITES



Autorisation Parentale

Je soussigné: Monsieur Madame Nom : _____

Père Mère Tuteur légal

Responsable de l'enfant Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance : ___/___/___

- Atteste que mon enfant est apte à s'immerger puis à nager 25 mètres et que son état de santé ne présente pas de contre-indication à la pratique des activités choisies.

Lu et approuvé
Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des)
l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement
intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 24 mai
2018 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

*Signature des parents ou du responsable légal
précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,*
